



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 9 décembre 2024

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 9 décembre 2024



Soyez les bienvenus !

MERCI

- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 9 décembre 2024

Pour aider Cynthia (DDCT) dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps. Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?

Ordre du Jour du 9 décembre 2024



1. Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent

- a) Réponses aux questions
- b) Nouveaux signalements

2. Propositions pour l'organisation des réunions plénières en 2025

- a) Quel jour de la semaine, quelle semaine du mois ?
- b) Réunions thématiques avec intervention des services. Programme à définir en janvier et demandes à formuler à la Mairie.

3. Restitution des Commissions et Groupes de Travail

- a) Langues et Savoirs : la Dictée Historique
- b) Cadre Urbain : les projets Hôtel de Ville et Notre Dame
- c) Circulation et Mobilités : les sens interdits "sauf riverains" Nos vœux exaucés ?
- d) Solidarité : remerciements de l'équipe du Camion Douche
- e) Sécurité : vote du référent présent à l'atelier sécurité

4. Questions, demandes et annonces diverses

5. Les vœux et verre de fin d'année

6. Fin de réunion à 20h30-21h00

1 Intervention de Boris Jamet-Fournier, notre élu référent

Réunion du 9 décembre 2024

a) Réponses de la Mairie aux questions du 18 novembre

Signalements rapportés pendant la lecture des réponses aux questions par l'élu référent :

1. Suite à la réponse concernant le signalement sur le retrait d'un banc non remplacé à la place Bourg Tibourg, un membre du Groupe de Travail Bourg Tibourg informe que les poteaux limitant le pourtour ont été retirés permettant ainsi aux véhicules de stationner dans l'espace du banc retiré.
2. Suite aux réponses apportées sur la thématique sécurité et GPO, plusieurs conseillers s'accordent pour dire que le manque d'effectif pour assurer la sécurité dans l'espace public à Paris Centre la nuit se fait ressentir. Ils signalent à nouveau que les points de deals remontés lors de la plénière du 10 juin page [\(page 8\)](#) sont toujours d'actualité.

Question rapportée pendant la lecture des réponses aux questions par l'élu référent :

3. Le Conseil de quartier a envoyé par courriel, le 30 octobre, à la coordination, deux propositions d'emplacement pour l'œuvre Goodbye Hippocrate, quelle est la réponse de la Mairie de Paris Centre et des services concernés ?



Place du Bourg Tibourg : conséquences du retrait d'un banc et des pitons bordants la place

Lors des dernières séances de Conseil de Quartier, il a été évoqué l'enlèvement du banc au nord de la place, face à la boulangerie et sa demande de remplacement.

Ce banc qui avait l'avantage d'être une halte de repos et de convivialité et aussi le rôle d'isoler la place de la rue qui la borde.

L'enlèvement de ce banc a autorisé le retrait des pitons permettant l'accès de la place à toutes circulations la traversant.

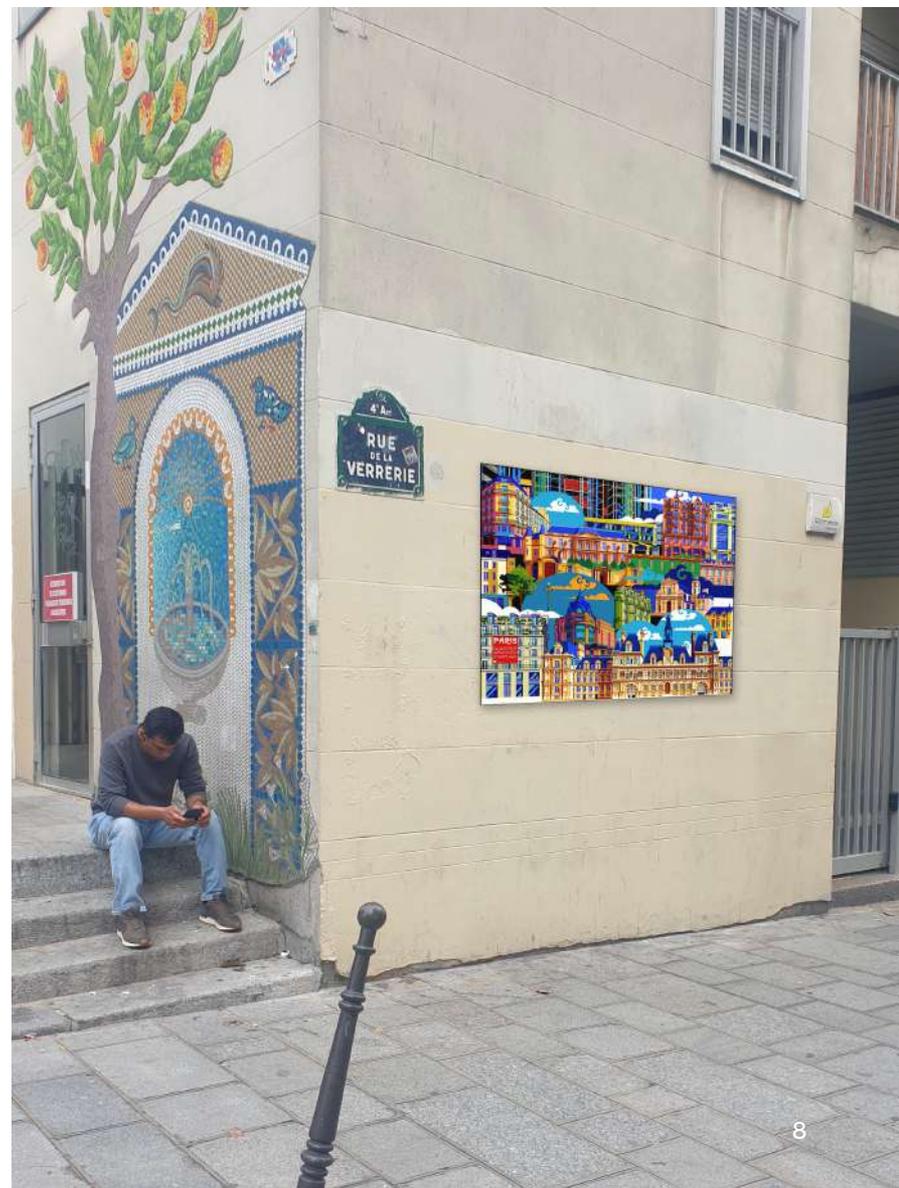
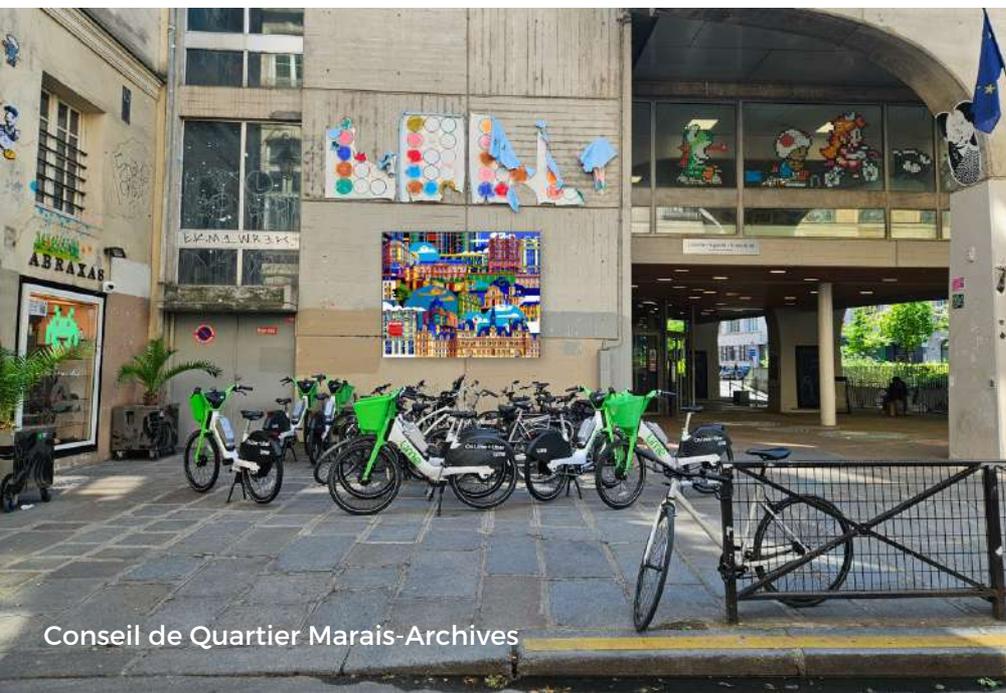
En fait cette place est actuellement un parking ouvert aux stationnements de motos, de voitures, de camions, de livraisons, etc...



Quelles possibilités pour l'installation de l'œuvre Goodbye Hippocrate ?

Dimension : 179x200cm

Suite à l'avis défavorable des services de la RATP, les conseillers ont proposé deux nouveaux emplacements : école et piscine St. Merri et la maternelle à l'angle rue de Moussy- rue de la Verrerie. **Quel retour des services ?**



b) Nouveaux signalements et questions rapportés pendant la restitution des Groupes de Travail et Commissions, à la Mairie de Paris Centre :

Suite à l'intervention de la commission Ecoles, Familles et Handicap le Conseil de quartier vote les questions suivantes :

4. Quelles sont les intentions de la Ville sur le bâtiment rue des Archives ? La Commission souhaite que ce bâtiment soit préservé et suggère sa transformation en cour Oasis comme premier pas.
5. Quelles sont les intentions de la Ville quant à la pérennité de l'école Moussy-Archives ? Elle souhaite que l'appellation « Ecole Polyvalente ARCHIVES MOUSSY » soit restituée.
6. **Le Collectif Montmorency-Temple invité, alerte la Mairie de Paris Centre, des nuisances sonores** (limite de terrasse non respectée, regroupement de personnes dehors avec verres à la main), des problématiques sanitaires (présence de vomi et urine) et sécuritaires (attroupement de personnes gênant la circulation des piétons et automobilistes, consommation de drogue avec suspicion de point deal à proximité) concernant l'établissement **TATA YAYA au 102 rue du Temple**

6. (suite) **Le Collectif Montmorency-Temple invité, alerte la Mairie de Paris Centre,** des nuisances sonores de l'établissement TATA YAYA au 102 rue du Temple.

Il précise que *de nombreux DMR ont été réalisés*. Ils ont obtenu des réponses des services concernés « *le sujet est traité* ». Il a également adressé à deux reprises des courriers à la Mairie de Paris Centre, l'un en novembre 2023 et l'autre en mai 2024. La réponse apportée par Alexandre Bondoux à ces deux courriers est que la Mairie de Paris Centre allait prendre des dispositions.

7. **Suite au rapport de la Commission Mobilités et Circulation, le Conseil de quartier vote la demande suivante :** l'ouverture à la desserte locale (ajouter un panneaux interdiction sauf riverains bus et service) dans les rues des Archives, des quatre Fils et de Turenne à la place des sens interdits classiques.
8. **Suite au rapport de la Commission Propreté et Tri Sélectif,** le Conseil de quartier vote à nouveau la demande de ne pas intégrer d'autres futurs Trilibs dans leur secteur.

Les questions suivantes sont également votées :

9. Qu'en est-il du respect du PSMV et des paysages de nos rues ?
10. Un Trilib est à venir dans le secteur quel serait son emplacement exacte ?
11. **Suite à l'intervention de la Commission sécurité, le Conseil de quartier vote la question suivante :** la Mairie de Paris Centre peut-elle ré-activer *le Conseil Local de Sécurité de Prévention et de Délinquance* ?

2 Propositions pour l'organisation des réunions plénières en 2025

Réunion du 9 décembre 2024

Quelques propositions à étudier :

a) Quel jour de la semaine, quelle semaine du mois, afin de mieux adapter nos réunions aux contraintes des jeunes travailleurs ?
Nous avons interrogé la DDCT : le mercredi serait possible, si la réunion se finit impérativement à 20h30' ; sinon le jeudi, à voir quelle semaine pour ne pas chevaucher avec le CQ Marais Vosges. **À voter en janvier ?**

b) Réunions thématiques avec intervention des élus et des services. Quelques propositions de sujets et d'interventions pour l'année prochaine :

- Mobilités et Circulation : DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) :
 - qui a le droit de faire quoi en terme d'affichage ex. signaler des travaux, un déménagement etc.
 - la ZTL : dispositif et règlement
 - quel règlement pour les cyclistes et quels contrôles : ex. stationnement arceaux/croix de St.André ; les priorités etc.
- Terrasses : RET et contrôle des terrasses estivales, Etude Bruitparif etc.
- Cadre Urbain : le PSMV (le paysage de nos rues, les surélévations), la gestion des parcs et jardins, la gestion de l'eau, intervention de l'association AUCP 1234 (Atelier d'urbanisme de Paris Centre), etc.
- Commerce : intervention du GIE Paris Commerces :
<https://www.giepariscommerces.fr/quisommesnous/> : comment gérer la diversification des commerces pour mieux répondre aux besoins des riverains, comment éviter les nuisances du surtourisme ? etc.

Nous attendons toutes vos préoccupations et propositions pour des thèmes d'intérêt collectif !
Demandes à formuler à la Mairie et programme à définir, pour que la DDCT puisse organiser les interventions en fonction des disponibilités des élus et des services.

3 Restitution des Groupes de Travail et des Commissions

Réunion du 9 décembre 2024

a. Langues et Savoirs : la DICTEE Historique

- Date : Samedi le **1 Février 2025 de 14h à 18h**
- Accueil : Maximum 100 inscriptions
- Inscription : idictee2@gmail.com dès le début de janvier ou par bulletin disponible dans le hall de la Mairie de Paris Centre
- Lieu : Mairie de Paris Centre - Salle des fêtes

La procédure sera la même que celle de l'année dernière, après mise en place et distribution des copies et stylos noirs :

- Lecture rapide du texte ;
- Lecture plus lente de la dictée ;
- Relecture des participants ;
- Echange des stylos noirs contre des stylos verts ;
- Distribution du corrigé ;
- Correction de leur copie par les participants et corrigé aux tableaux-écrans
- Appel aux candidats selon le nombre croissant de fautes (1,2,3...), jeune public en premier, pour la remise des lots ;
- Buffet.

La Dictée *historique* 2025



INVITATION À UNE ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE
À TRAVERS LES ÂGES DU CENTRE DE PARIS

Samedi 1^{er} février 2025 de 13 h 30 à 18 h 30
Mairie de Paris Centre, 2, rue Eugène-Spuller, 75003

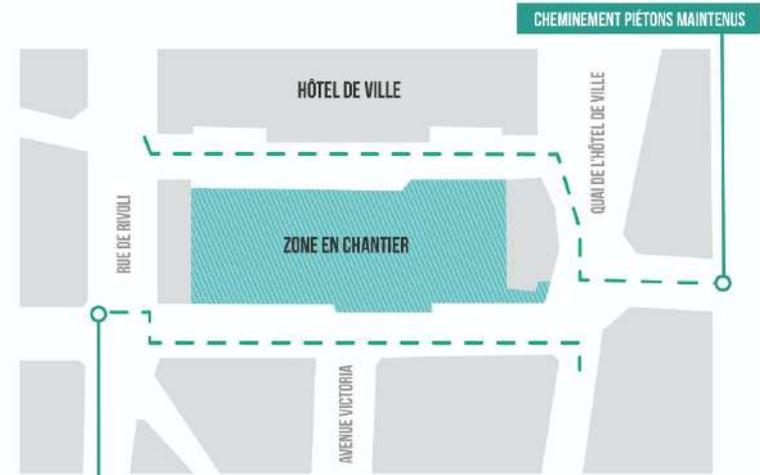
Dictée ouverte à tous dès le collège, jeunes et adultes,
suivie d'un moment de convivialité avec remise de récompenses...



Horloge de la tour du palais de la Cité : « ...qui divise les heures en parts égales pour servir la justice et les lois. »

Inscrivez-vous dès le 2 janvier **par courriel** : idictee2@gmail.com
ou en complétant le **bulletin d'inscription** disponible dans le hall de la mairie
de Paris Centre.

UNE INITIATIVE DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES



b. Cadre Urbain et Végétalisation : les grands projets de l'Hôtel de Ville qui démarrent en 2025

Les forêts urbaines de l'Hôtel de Ville

À l'été 2025, se dressera une "forêt urbaine" sur les deux côtés de la place mais le centre restera ouvert pour permettre les rassemblements et les commémorations.

<https://www.paris.fr/pages/une-foret-urbaine-bientot-plantee-sur-le-parvis-de-l-hotel-de-ville-28926>

Le réaménagement des abords de Notre Dame

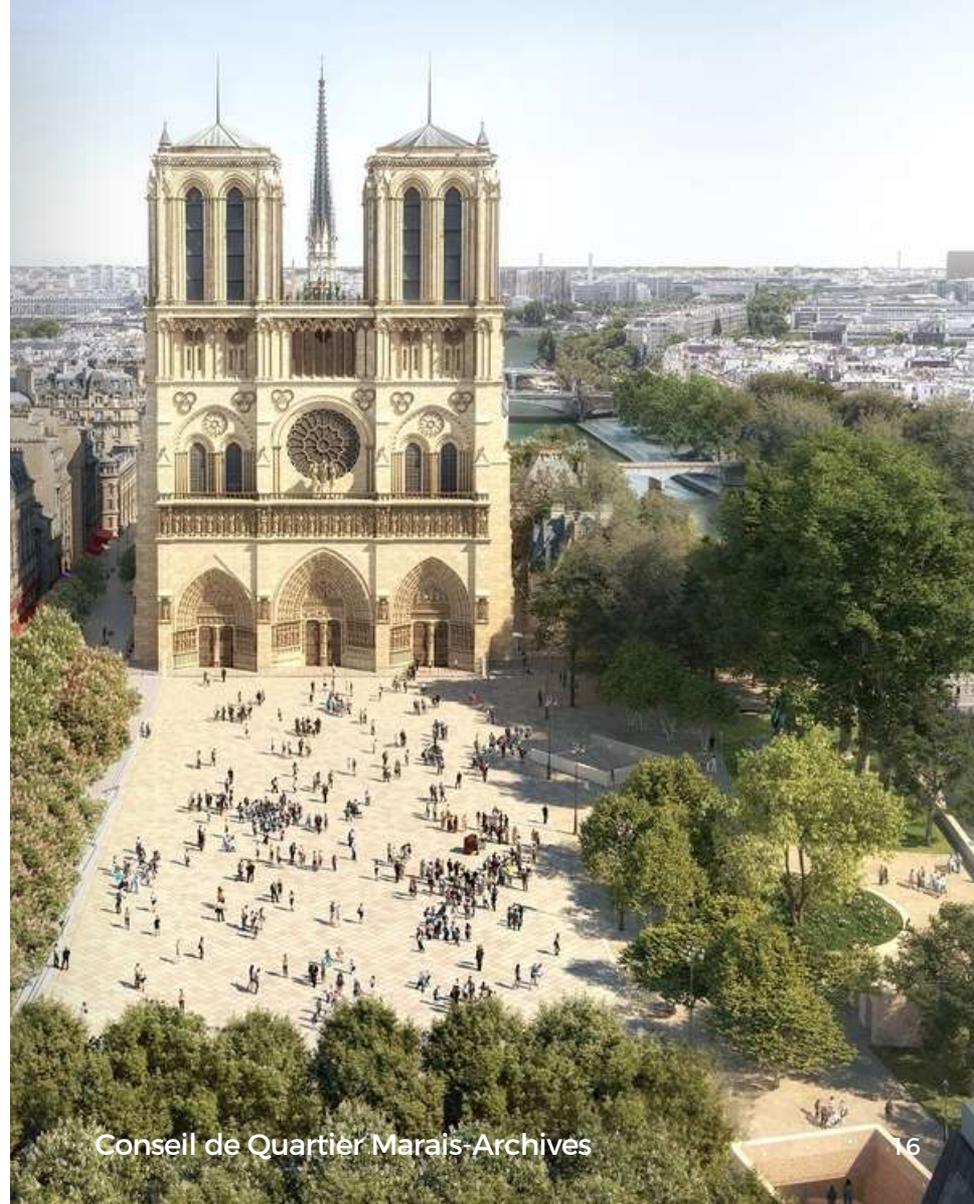
Le réaménagement des abords de la cathédrale Notre-Dame, soit 4,7 ha. Il débutera à l'automne 2025 et donnera une large place à la végétalisation via une promenade intérieure.

Un nouvel accueil dans l'ancien parking situé sous le parvis, constituera un lien du site à la Seine.

Concrètement, le réaménagement concernera :

- le parvis et ses espaces souterrains comprenant la crypte archéologique et un parking sur deux niveaux ;
- les squares Jean XXIII et de l'Île-de-France (situés derrière la cathédrale) jusqu'à la pointe de l'île de la Cité ;
- les quais de Seine, haut et bas ;
- les rues adjacentes (rue du Cloître-Notre-Dame, rue de la Cité, quai de l'Archevêché).

<https://www.paris.fr/pages/les-abords-de-notre-dame-vont-faire-peau-neuve-17332>



c. Commission Mobilités et Circulation

A la précédente réunion du CQ Marais-Archives, le 18 novembre, nous avons redemandé à ce que des panneaux "sauf riverains" soient mis sous les panneaux sens interdit de la rue des Archives, des 4 fils et de la rue de Turenne.

Nota Bene, les endroits sont bien identifiés par des photos, il n'y a pas de confusion sur leur emplacement.

On ne sait pas comment et pourquoi ces panneaux, des vrais panneaux sont apparus le 26 novembre 2024 et nous avons remercié la Mairie de Paris Centre.

N'étant pas à l'origine de cette disposition, Florent Giry a retourné qu'il allait porter plainte et a fait retirer les panneaux, ce qui a été effectif vers le 1 décembre 2024.

Pour justifier la réaction de la Mairie, le Maire Ariel Weil a répondu qu'il n'y avait plus d'attente de la part des habitants pour mettre de tels panneaux. Le Maire a encore ressorti la piètre raison qui ne marche pas que des riverains ne peuvent pas circuler sur des voies de bus.

Le dilemme que nous avons face cette réponse, met en relief que le Maire :

- soit qu'il ignore nos demandes,
- soit qu'il n'en a pas connaissance ce qui est encore plus grave, les CQ ne comptent pas alors.

Si la Mairie avait laissé les panneaux "sauf riverains", il y aurait eu de l'intelligence politique à comprendre qu'il y a un gros malaise dans le plan de circulation du Marais. Mais la Mairie de Paris Centre a fait retirer les panneaux et a ignoré superbement une sorte de rébellion de la rue.

De temps en temps, des panneaux "sauf riverains" réapparaissent.

(suite) Commission Mobilités et Circulation

Pendant combien de temps la Mairie de Paris Centre va ignorer les avis des Conseils de quartier ; ces avis permettraient d'éviter d'autres actions ou réactions plus malsaines qui pourraient peut-être mal finir.

Nous demandons une fois de plus, que les panneaux "sauf riverains" soient placés dans les rues des Archives, rue des 4 fils et rue de Turenne aux endroits adéquates

Pour rappel :

il y a plusieurs voies dans Paris où les voies de bus sont utilisables par les riverains avec le panneau en question.

la majorité des centre ville européens qui ont réduit de façon drastique la circulation automobile, ne bloquent pas les riverains dans leur déplacement,

les riverains utilisant des taxis automobiles peuvent circuler sur les axes en question, pourquoi une discrimination entre riverains, si c'est le trafic de transit qui est visé, comment empêche-t-on le transit des taxis dans le Marais,

si le trafic des bus est déplorable dans le Marais, c'est bien dû à ce plan de circulation du Marais, qui bloque la fluidité de la circulation et double, triple, quadruple, voire pire les parcours des usagers d'un véhicule, augmentant ainsi artificiellement le trafic,

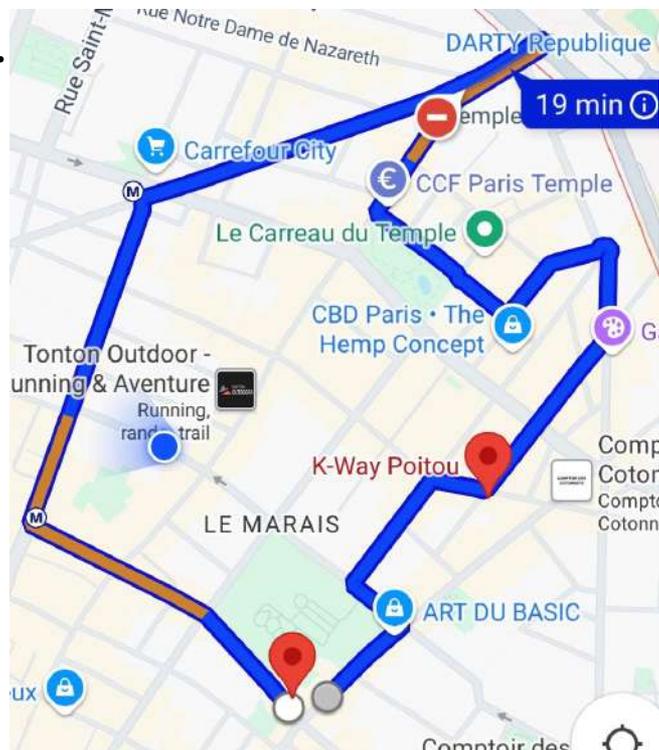
que des rues très étroites deviennent des échappatoires de véhicules avec un trafic trop important et ces rues deviennent très dangereuses pour les piétons type rue Simon le Franc,

qu'une grande majorité des véhicules circulant dans le Marais, sont pris dans le piège de ce dédale et font n'importe quoi pour pouvoir se sortir de situations impossibles, les conducteurs s'habituent à déroger au code de la route, suivant l'exemple du comportement de la circulation cycliste

et finalement, le trafic des riverains est juste insignifiant comparé aux autres trafics, pourquoi les riverains seraient les dindons de la farce, pourquoi tant de haine envers les administrés ?

Exemples de parcours d'un riverain...

1.



2. Voici ma problématique concernant les déplacements entre mon lieu de vie et de travail, situé rue du Plâtre, et les parkings situés rue Simon le Franc. La situation est particulièrement compliquée lorsque je dois récupérer ma mère au 76, rue Vieille-du-Temple en venant de mon parking. La distance entre mon parking et ma rue est d'environ 200 m, mais je dois désormais parcourir près de 2,2 km pour effectuer ce détour.

- Graphique 1** : Rue du Plâtre vers rue Simon le Franc
- Graphique 2 et 2 bis** : Rue Simon le Franc vers rue du Plâtre
- Graphique 3** : Rue Simon le Franc vers rue Vieille-du-Temple

15:59

Home

8 Rue Simon le Franc

1 min

1 min (210 m)

Fastest route

Limited Traffic Zone - Easy

Also consider

Short walk

3 min Rue du Plâtre

Start Steps Save

15:58

8 Rue Simon le Franc

Home

16 min

16 min (2.2 km)

Fastest route, despite heavier traffic than usual

Limited Traffic Zone

Also consider

Faster

3 min Rue du Plâtre

Start Steps Saved

16:35

8 Rue Simon Le Franc, 75004 Par

2 Rue du Plâtre, 75004 Paris, Fra

12 min

incl. 6 min traffic delay

1.1 mi via Rue du Renard

Route preferences

Car

19:38

8 Rue Simon le F... → 76 Rue Vieille-du-Temple

24 min

4,5 km

Quai de l'Hôtel de Ville Paris

Circulation normale. Ø 0.9 km de CO₂

Y aller

Commission Mobilités et Circulation : en résumé : les sens interdits « sauf riverains »

- Etant donné que la ZTL empêche le trafic de transit autour du Marais, il n'y a plus de raison de penser que les voies de bus (rue des Archives, 4 fils et Turenne) soient interdites pour les résidents. Les résidents fortunés qui utilisent les taxis, peuvent l'utiliser, pourquoi faire du sectarisme ?
- Le ***Conseil de quartier Marais Archives demande l'ouverture à la desserte locale dans les rues des Archives, des 4 Fils et de Turenne, à la place des sens interdits***, qui sont depuis un an et demi un grave irritant pour les résidents, les sociétés de services et des commerçants.
- L'opposition de la Mairie de Paris Centre à ouvrir sur ces 3 tronçons, la circulation des résidents et des services locaux, s'est soldé d'un dysfonctionnement ou d'un canular, aussitôt contesté par les services
- D'autres villes européennes ont instauré des ZTL dans leurs centres historiques, sans pour autant soumettre les résidents et commerçants aux mêmes règles que les automobilistes qui sont de passage. Aujourd'hui toutes les oppositions et révoltes se concentrent autour de cette décision incongrue, qui crée quotidiennement de multiples problèmes et des conflits.

Les sens interdits « sauf riverains » : nos vœux exaucés ou fin de récré ?



On ne sait comment, ni pourquoi, de (vrais) panneaux « sauf riverains » sont apparus le 26.11. 2024. Ils ont été retirés le 1^{er} décembre, pour réapparaître de temps en temps...

La Mairie continuera-t-elle à ignorer les souhaits des riverains et la demande des Conseils de Quartier ? Si le trafic des riverains reste insignifiant, pourquoi donc soumettre les résidents aux mêmes règles que ceux qui sont de passage ?



Les sens interdits « sauf riverains » : nos vœux exaucés ou fin de récré ?



Une grande majorité des véhicules qui circulent dans le Marais, sont pris dans le piège de ce dédale et font n'importe quoi pour pouvoir se sortir de situations impossibles. Les conducteurs s'habituent à déroger au code de la route, suivant ainsi l'exemple du comportement dangereux de beaucoup de cyclistes. De toute évidence, le non-respect des demandes des riverains et l'écart de traitement entre cyclistes et automobilistes, alimente la rébellion et conduira à l'incivisme.



Les sens interdits « sauf riverains » : nos vœux exaucés ou fin de récré ?



Coté 4 Fils, dès le 1^{er} décembre un automobiliste se fait verbaliser pour infraction.

À noter néanmoins :
Un automobiliste qui passe au rouge : 4 points en moins et 135 euros...
Un cycliste, rien, vu qu'il n'y a presque aucun contrôle pour les cyclistes.

Information pratique :
<https://www.lelynx.fr/assurance-auto/contrat/feu-rouge-amende/>



d. Solidarité : le projet inter-conseil de Quartier de Paris Centre

Un camion douche pour les sans abris de Paris Centre



Paris Centre concentre un nombre très important de personnes sans abris

380
personnes sans-
abris

Plus de 380 sans abris décomptés à Paris Centre lors de la Nuit de la Solidarité 2023, en hausse de 16% vs 2022

11%
des sans-
abris de
la capitale

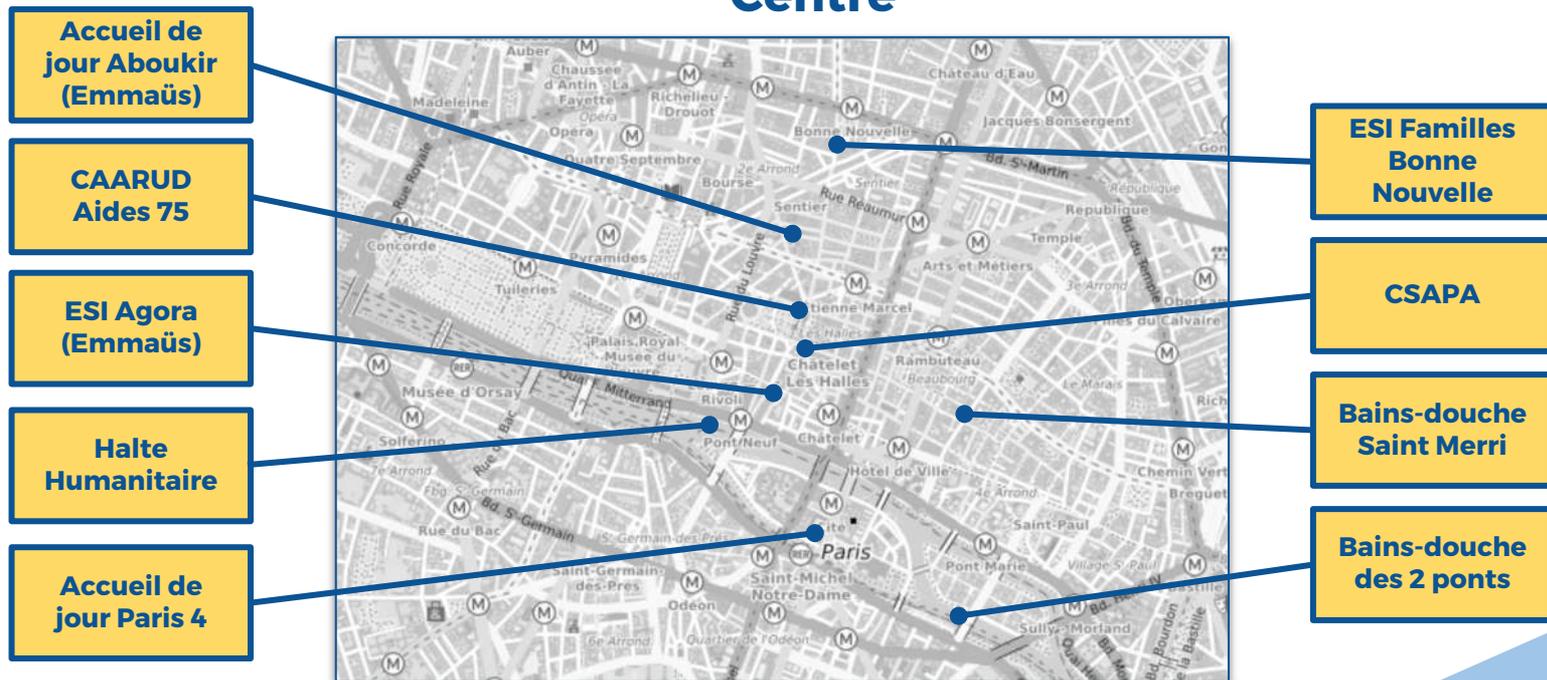
Alors que la population de Paris Centre représente 4,5% de la population de Paris

**Quartier
n°2**

Paris Centre est l'arrondissement qui concentre le plus de sans-abris après le 19ème arrondissement

Des dispositifs sanitaires accessibles aux sans-abri existent déjà...

Centres et accueils avec douches à Paris Centre



... mais il manque une solution pour les sans-abris en situation de grande exclusion

“Les accueils de jour sont fréquentés par une population plus jeune, très mobile, qui connaît bien les circuits et les lieux d’aide”

“Beaucoup de grands exclus, qui vivent depuis des années à la rue, refusent ou ne peuvent plus se déplacer pour aller dans des accueils de jour ou des bains douche”



Notre solution : un camion-douche pour Paris Centre

“Aller au plus près des grands exclus, installés sur le trottoir, et leur proposer un moment d’attention”



Un créneau individuel d’environ 40 minutes



Un espace confortable et intime pour se doucher et se raser



Des produits d’hygiène, des vêtements propres pour se changer



Un coin détente pour discuter autour d’un café et de quelques gâteaux



Un coin bibliothèque et don de livres

Fonctionnement en quatre étapes

- **Repérage, signalement, accueil de nouvelles personnes**
 - Communication amont pour faire connaître le camion-douche
 - Ligne téléphonique dédiée utilisée par les personnes elles-mêmes ou par des associations ou citoyens servant de relais
- **Etablissement de lien, observation**
 - Accueil personnalisé acceptant les animaux de compagnie
 - Lien établi, dialogue respectueux pour observation de la personne
 - Priorisation aux personnes semblant avoir un niveau faible d'insertion et être en grande précarité
- **Hygiène et mise en mouvement de la personne**
 - Espace confortable incitant à prendre soin de soi-même
 - Apprendre à se regarder et se réapproprier son corps pour permettre un retour vers son environnement social
 - Accueil dans le lieu salon privilégie les confidences, les conseils, l'orientation vers de nouveaux partenaires
- **Vision à long terme en concertation avec d'autres acteurs vers une sortie de la rue**
 - Suivi assuré pour vérifié l'accompagnement par des intervenants appropriés
 - Partage avec les partenaires et concertation pour les personnes les plus vulnérables

Détails sur l'opération d'un camion douche

- Le camion peut effectuer 8 créneaux de douche / moments de détente par jour. C'est une population d'environ 150 personnes en situation de très grande exclusion qui peut être couverte par ce camion
- Le circuit du camion sera déterminé avec le Samu Social qui coordonne les actions des associations locales et des maraudes, et a une connaissance fine du terrain et des besoins des grands exclus
- Le Samu Social assurera le relais avec des soins médicaux si c'est nécessaire
- Le camion est opéré par deux personnes : un salarié à plein temps, et un bénévole (les bénévoles tournent) - une équipe mixte est idéale, elle permet de faire tomber les barrières notamment pour les femmes (~20% des personnes accueillies)
- L'eau est chauffée au gaz, il n'y a donc pas de besoin de branchement électrique, par contre le camion a besoin d'eau (réserve de 250 litres à remplir 1 fois par jour) et d'une place de parking pour la nuit

Expérience de l'association Depaul

- 1 camion-douche dans le Sud de Paris fonctionnant depuis 2014 et ayant atteint son régime de croisière en 2020
- Maraudes 5 jours/semaine secteurs Paris-Sud et proche banlieue (Saint-Denis, Boulogne, Arcueil).
- En 2023 :
 - 181 personnes différentes rencontrées
 - 845 douches offertes
 - 52 personnes orientées vers d'autres services ou accompagnées en lien avec d'autres acteurs pour fluidifier la charge
 - 5 personnes ayant pu quitter la rue
- Un réseau partenarial essentiel pour apporter la meilleure aide
 - Services municipaux, maraudes locales, travailleurs sociaux, Samu Social, CCAS...
 - Dynamique de réinsertion sociale
 - Moyen de tisser des liens avec des personnes réticentes à entrer en contact avec des services d'aide
 - Analyser les enjeux opérationnels comme l'accueil des femmes, la gestion de l'alcool, le suivi des cas « complexes »

Les besoins clés pour concrétiser notre projet

Un fort ancrage local pour ce projet porté par Depaul France

Un projet imaginé par **les résidents et les Conseils de Quartier** de Paris Centre

Depaul France opérera le camion douche en étroite collaboration avec les acteurs sociaux locaux

Sécuriser l'accès à l'eau et à une place de parking

La mairie de Paris Centre soutient le projet et instruira l'accès aux points d'eau et la mise à disposition d'une place de parking sécurisée

Financer l'achat et l'équipement du camion douche (90 k€)

Les Conseils de Quartier de Paris Centre ont sécurisé **31 k€** sur leur budget d'investissement. **Une fondation privée** (Bouygues Telecom) apporte **19 k€**. La mairie de Paris peut compléter.

Financer le fonctionnement du camion douche (65 k€ par an)

Les frais de fonctionnement doivent essentiellement être assurés par des **fonds privés**

La mairie de Paris pourrait éventuellement compléter si elle voit que le projet est viable

Quel soutien recherchons-nous?

Avant tout, une aide au financement des dépenses de fonctionnement du camion-douche (65 k€ par an)

- Le salaire d'un permanent à plein temps (en contrat aidé) qui opérera le camion douche (éducateur - chauffeur)
- L'assurance et les frais d'entretien du camion
- Les frais d'essence et de gaz (chaudière)
- Les fournitures pour l'accueil des personnes (café, collations, sous-vêtements...)
- Les frais de structure, de communication et de téléphone

Les dépenses d'investissement (achat et équipement du camion-douche (90 k€) sont couvertes par les engagements pris par les parties prenantes du projet :

- Les Conseils de Quartier de Paris Centre
- Une fondation privée : Bouygues Telecom
- La Mairie de Paris

e. Commission Sécurité

Un atelier citoyen de la Police Municipale, au nombre limité à 20 personnes, se déroulera à la Mairie de Paris Centre, en salle des mariages, le 12 décembre de 18h à 19h30.

Un seul représentant par Conseil de quartier peut s'inscrire, nous avons donc proposé :

- Guillaume Rumié, référent GPO du CQ MA,
- Franck FLIPO, directeur sécurité du Crédit Municipal de Paris, membre du deuxième collège, représentera son établissement.

Autres candidats :

- Michael SARFATI, GPO historique du CQ-MA, membre du CQ-PdV et responsable des maraudes, admis comme référent de Marais-Vosges !?!
- Patrick MOSKOVICZ, membre de l'équipe d'animation
- Eliane ROSENBERG-MOUNIER

Se sont retirés de la liste d'inscription : Martine PORTNOE et Eric COULON. Merci à eux !

À voter par le conseil - Adresser vos inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité du CQ-MA : ma-securite@conseil-de-quartier.fr

4 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 9 décembre 2024

Nouvelles Questions à la Mairie :

Prochaines questions à la Mairie :

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable

À voter :

1)



Café Mortel au Pôle Simon Le Franc

Mardi 10 décembre de 19h à 20h

Le Café mortel, c'est une occasion de partager nos histoires autour de la mort, celles transmises de génération en génération, celles portées par les vivants ; et d'échanger de façon chaleureuse et sans tabou sur un thème universel.

A noter: Il ne s'agit pas d'un groupe de thérapie



Rencontre proposée par Mary Jane, usagère du Pôle Simon Le Franc
Entrée libre sur inscription sur simonlefranc.goasso.org



Centre Paris Anim' Pôle Simon Le Franc
9 rue Simon Le Franc, 75004 Paris
www.polesimonlefranc.org
01 44 78 20 75

Inscriptions



polesimonlefranc



cpa_polesimonlefranc



4321 Radio

Annonces diverses

Café Mortel au Pôle Simon Le Franc

Mardi 10 décembre 2024

Hommage à Hélène de Barmon, co-présidente du Conseil de Quartier Louvre-Opéra

Hélène nous a quittés le 2 décembre 2024. Engagée et très dévouée, objective et constructive, généreuse et courageuse, le Conseil de Secteur de Paris Centre lui a rendu un bel hommage le 3 décembre, lors de sa réunion plénière.

Plusieurs conseillers se sont déplacés au Chesnay, pour assister à ses obsèques vendredi dernier. Le Conseil de Quartier Louvre-Opéra consacrera sa réunion plénière de lundi soir 16, à célébrer sa mémoire et à partager des souvenirs autour d'un verre d'amitié, à la Mairie du 2^{ème}.



Invitation au goûter des ARCHES CITOYENNES :

3 Place de l'Hôtel de Ville 75004 Paris

Dans la perspective de vouloir garder Les Arches Citoyennes ouvert sur le quartier et la ville, elles proposent à partir de septembre des **visites-découverte du projet**.

Chaque mois, sur le **format petit déjeuner ou goûter**, les personnes curieuses d'en savoir plus sur Les Arches peuvent participer à ces moments pour découvrir le projet plus en détails, rencontrer l'équipe et les structures occupantes et entrer dans le bâtiment habituellement fermé au public.

Quatre dates sont déjà proposées, entre septembre et décembre, et les conseils de quartier semblent être des relais pertinents auprès des habitant-es qui pourraient être intéressé-es.

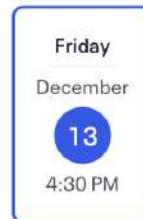
Les inscriptions se font sur ce lien, la dernière **date est prévue le 13 décembre**

: <https://www.eventbrite.fr/e/visite-decouverte-des-arches-citoyennes-tickets-100075950762?utm-campaign=social&utm-content=attendeeshare&utm-medium=discovery&utm-term=listing&utm-source=cp&aff=ebdsshcopyurl>

Vendredi 13 décembre

Select date and time

📅 Friday, December 13 · 4:30 - 6:30pm CET



Location

📍 Les Arches Citoyennes
3 Place de l'Hôtel de Ville 75004 Paris
[Show map](#) ▾

Noël Solidaire du Conseil de Quartier Sentier-Arts et Métiers

Samedi 14 décembre
à la Gaîté Lyrique



sobriété
citoyenneté
convivialité

Noël Solidaire

De 11h à 17h
Samedi 14
Décembre 2024

La Gaîté Lyrique
3bis, rue Papin 75003

Les Conseils de Quartier et les associations vous invitent à partager un moment festif. Activités créatives et ludiques, Ateliers de sensibilisation et démonstrations.

GRATUIT !




Activités créatives et ludiques

- DE 11H À 14H : Jeux de société - La Clairière
- DE 14H À 17H : Décorations de Noël en récup' papier - Ressourcerie l'Alternative
- DE 11H À 17H : Jeux pour enfants - Rue Golotte
- DE 14H À 17H : Calligraphie - Association Pierre Ducerf
- DE 15H À 17H : Lecture de contes - Médiathèque de la Canopée
- DE 11H À 17H : Création d'accessoires en tissu recyclé - Régie de Quartier Paris Centre

Sensibilisation

- DE 11H À 14H30 : L'art de la récup - Syctom
- DE 11H À 17H : Basket tri' - DPE Paris Centre
- DE 16H À 17H : Langue des signes autour de Noël - Romaine

Gratifieria

- DE 11H À 17H : "Si tu peux, tu donnes, sinon, tu prends !" - La Régie de quartier Paris Centre

Démonstrations

- DE 11H30 À 11H45 : Performance musicale - Association Pierre Ducerf
- DE 14H À 14H30 : Démonstration de taji à l'éventail - Association Pierre Ducerf
- DE 14H30 À 15H : Concert de hauts bois - Conservatoire de Paris Centre
- DE 16H À 16H45 : Chorale - Le Marais Chante

Collecte : Les boîtes solitaires

- DE 11H À 17H : Dans le cadre du dispositif Art and Food porté par la Chorba et l'Armée du Salut, la Gaîté Lyrique organise une collecte. Participez en apportant dans une boîte à chaussures : 1 produit d'hygiène, 1 accessoire chaud, 1 loisir, des douceurs, 1 mot doux

Cuisinons anti-gaspi et solidaire

- DE 10H À 14H : Les Eco Charlie, le Secours Catholique et Migam proposent à partir de 10h un atelier cuisine soupe et compote à base de légumes et fruits invendus et à partir de 12h30 à déguster ensemble

Soirée débat : "Les violences faites aux femmes comme arme de guerre et de terreur".

En présence de Shirley Wirden, Adjointe au maire en charge de l'égalité femmes-hommes, des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, des affaires sociales et de la protection de l'enfance, autour de la thématique "Les violences faites aux femmes comme arme de guerre et de terreur".

Celle-ci se tiendra le **Mardi 17 décembre 2024 à 19h à la Mairie de Paris Centre**, 2 rue Eugène Spuller, 75003 Paris.

Cette soirée sera l'occasion d'écouter les témoignages et analyses de personnalités engagées :

- Chirinne Ardakani, Présidente du Collectif Iran Justice
- Héma Sibi, Coordinatrice du Plaidoyer de Cap International
- Marie-George Buffet, Ancienne ministre, engagée auprès des femmes afghanes
- Shoukria Haidar, Présidente de Negar
- Berivan Firat, Porte-parole du Conseil démocratique Kurde en France et du Mouvement des Femmes Kurdes
- Souad Belhaddad, Autrice de l'ouvrage "*Survivantes : Rwanda, Histoire d'un génocide*"

Le Vide Greniers du Carreau du Temple



Conseils de Quartier
Temple - Enfants Rouges
et Sentier - Arts et Métiers
DÉCIDONS POUR NOTRE QUARTIER

VIDE-GRENIERS
AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER TEMPLE - ENFANTS ROUGES
ET SENTIER - ARTS ET MÉTIERS

Samedi 11 janvier 2025
au Carreau du Temple
de 10 h à 17 h 15
4 rue Eugène Spuller, 75003 Paris

Ce vide-greniers est réservé aux habitants, non professionnels,
de Paris Centre.

Pour s'inscrire, rendez-vous à la mairie de Paris Centre (2 rue Eugène
Spuller, 75003) aux dates et horaires suivants :

- * mercredi 4 décembre de 17 h 30 à 19 h
- * mercredi 11 décembre de 19 h 30 à 21 h
- * jeudi 12 décembre de 19 h 30 à 21 h
- * samedi 14 décembre de 14 h 30 à 16 h 00

avec :

- une pièce d'identité originale ET sa photocopie recto verso avec photo
- un justificatif de domicile de Paris Centre à votre nom ET sa photocopie
- un chèque de 20 € à l'ordre du Secours populaire Français ou 20€ en espèces (l'ensemble des frais d'inscription est versé au Secours populaire)

Important : le stationnement est interdit à tout moment autour du Carreau du Temple

Samedi 11 janvier 2025

Bénéficiaire :
Le Secours Populaire Français

Pour s'inscrire, rendez-vous à la mairie de Paris Centre :

- * mercredi 4 décembre de 17 h 30 à 19 h
- * mercredi 11 décembre de 19 h 30 à 21 h
- * jeudi 12 décembre de 19 h 30 à 21 h
- * samedi 14 décembre de 14 h 30 à 16 h 00

avec :

- une pièce d'identité originale ET sa photocopie recto verso avec photo
- un justificatif de domicile de Paris Centre à votre nom ET sa photocopie
- un chèque de 20 € à l'ordre du Secours populaire Français ou 20€ en espèces (l'ensemble des frais d'inscription est versé au Secours populaire)

Ce vide-greniers est réservé aux habitants, non professionnels,
de Paris Centre.

5 Verre de fin d'année 2024

Réunion du 9 décembre 2024

6 Fin de la réunion

Prochaine réunion le **13 janvier 2025**

Réunion du 9 décembre 2024

Prochaine réunion le **13 janvier 2025 à 18h30'**

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/11/25/presentation-cq-ma-18-11-2024_compressed-G7Tp.pdf
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën
ann.bostoën@gmail.com
06 80 63 33 16
- François Riche
riche@orange.fr
06 81 62 96 41



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Réunion du 9 décembre 2024

Documents ANNEXES :

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives, adressez un mail à : DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



© Laurence Duffos - Novembre 2024



Vous avez des idées pour votre quartier ?

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez vous impliquer dans la démocratie locale ? Exprimez vos préoccupations et vos attentes, et participez à la réalisation de projets et à l'animation de votre quartier. **Votre Conseil de Quartier vous attend !**

CONSEIL de QUARTIER | MARAIS ARCHIVES

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour vous inscrire : DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr

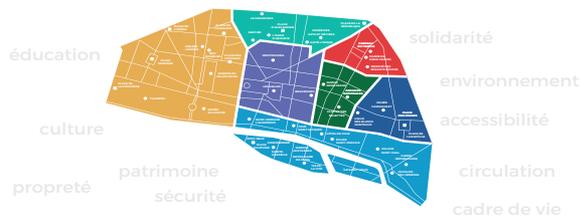


Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-vivre.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



Les Conseils de quartier bénéficient de **budgets** propres :

- ➔ **d'investissement** pour des actions d'intérêt comme aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- ➔ **de fonctionnement** par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.



Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Cravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives **se réunit en séance plénière chaque mois** autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propreté
- Sécurité
- Terrasses...



En savoir plus

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur MairieParisCentre.paris.fr

Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panonceaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

Animations locales

- ▶ Visites de lieux emblématiques du secteur : MAHJ, Crédit Municipal de Paris, Fondation « LaFayette Anticipations », Auberges de Jeunesse...

- ▶ Organisation annuelle du Vide-Greniers du Marais dont les recettes de la réservation des stands sont offertes à des associations caritatives (Secours populaire, Rire Médecin, Prolific ...).
- ▶ Dictée historique annuelle, ouverte à tous (80 participants en 2023).
- ▶ Fêtes des 10 & 15 ans du jardin Anne-Frank.

Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale.
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien.
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les Îles...



Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste...

Vous êtes confronté à une incivilité ? Vous êtes victime de nuisances régulières ou persistantes ?

- La police municipale est joignable tous les jours, 24h/24 via [le centre d'appel de la Ville de Paris \(3975\)](#).
- [L'application Dans Ma Rue](#) vous permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
- En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels), vous pouvez faire [un signalement en ligne](#).
- Pour une intervention face à une situation dangereuse ou illégale, vous devez contacter la police nationale, en composant le 17.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800>



Motion votée par le Conseil de Quartier, concernant la protection des paysages de nos rues :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Réponse du CQ-MA à la Mairie du 11 mars 2024 refusant l'installation de Trilibs dans le MARAIS :

Le dispositif Trilib a été institué pour répondre aux impératifs suivants :

- *Permettre aux habitants qui ne disposent pas de local dédié d'effectuer un tri des ordures.*
- *Répondre à une obligation réglementaire européenne de mettre en place un ramassage des bio déchets et des déchets compostables.*

Dans ce contexte, Trilib est confronté à des problématiques pénalisantes :

- Le bruit et autres nuisances olfactives, souvent insupportables, générés par le ramassage.
- Un important détournement d'usage par les différents commerces et restaurants.
- Des emplacements choisis sans études précises des besoins réels (Trilibs posés à proximité d'habitations pourvues de locaux de tri).
- Les Trilibs ne disposent généralement pas de réceptacle à biodéchets (ce pourquoi ils ont été originellement conçus).
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues dans Paris Centre, qui pénalisent le ramassage. Soulignons plus particulièrement l'impossibilité d'implantation de Trilibs dans le Marais, quartier regorgeant de ruelles sinueuses et de Monuments Historiques, accueillant un taux de tourisme en constante progression, tout en ayant déjà perdu beaucoup de places de stationnement par le nouveau Plan de circulation et l'installation de terrasses estivales.

Réponse du CQ-MA à la Mairie, refusant l'installation et le déploiement des TriLibs

- Le dispositif ne tient pas compte de son contexte général : le comportement socio-culturel, le réchauffement climatique avec Paris à 50°C, la forte concentration des rats... etc.
- Un aspect esthétique plus que douteux. Le design retenu pour les Trilibs ne peut sérieusement s'intégrer à l'environnement de Paris Centre. Il semble qu'aucune recherche n'ait réellement été effectuée pour en atténuer l'effet repoussoir.
- Ce dispositif va clairement à l'encontre de l'objectif proposé par le Manifeste pour la beauté de Paris, qui aspire au désencombrement de l'espace public et la suppression du mobilier inutile, sans mentionner la préservation et la mise en valeur du mobilier historique.
- Enfin, le Plan Climat et de Biodiversité, apporteront, à terme, des problématiques supplémentaires de gestion et d'hygiène (plus d'insectes et des petits rongeurs, fermentations...), aggravant toute situation mal gérée par la collecte des déchets. D'autre part, le dispositif risque d'accentuer la tendance des copropriétés et des citoyens de se décharger de leur obligation de mieux gérer leurs déchets à titre privé, reportant ainsi leur responsabilité civile sur les services publics.

En conséquence, il apparaît que les Trilibs, tels qu'actuellement conçus et déployés, sont la résultante d'une obstination, effectuée en urgence, sans qu'aucune véritable étude globale, sérieuse et cohérente n'ait été menée. Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui en sont déjà pourvus, et les immondices qui en résultent, nous amènent à exiger de surseoir à leur déploiement, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !

**En conclusion, le refus
du CQ MA à
l'implantation et le
déploiement de Trilibs**

Trilibs, une réussite, vraiment ?!?

Paris Centre en décembre 2024, les Trilibs en images...

La Bourse et rue Notre Dame des Victoires



Alternatives pour les Trilibs dans le centre ville historique

L'exemple des poubelles pour les restaurateurs à Aix en Provence

